

REPUBLIQUE FRANÇAISE - Liberté - Egalité - Fraternité

DÉPARTEMENT DE L'AIN

Mairie de LA BOISSE

49 Place Marcel Viénot 01120 LA BOISSE Tél. 04 78 06 22 18

1ère demande

e-mail: accueil@mairie-la-boisse.fr

Site web: www.ville-laboisse.fr

ANNEE SCOLAIRE 2025/2026

COMMUNE DE LA BOISSE (Ain)

DEMANDE DE DEROGATION AU PERIMETRE SCOLAIRE REGLEMENT INTERIEUR POUR LA MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION DE DEROGATION SCOLAIRE

Approuvé par délibération du conseil municipal en date du 21.01.2025 n°20252101-delib05

CRITERES (Ré Les critères de dérogation pris en compte se	éservé à l'Administration) ont les suivants :
domiciliés sur la commune ne pourron Toute modification de garde entrair Raisons médicales justifiées Raisons familiales justifiées Regroupement de fratrie sur la mê	mentaire) ternelle ou grands-parents : dans ce cas, les enfants non t pas être acceptés au restaurant scolaire et au périscolaire. tera un nouvel examen de la commission. me école, en sachant que deux écoles sont présentes sur nelle L'ENVOL » et l'école élémentaire « Ecole Elémentaire
I. COMMISSION DEROGATION SCO	DLAIRE
Pour l'année scolaire 2025/2026, la commis Date de dépôt du dossier : 18 avril 2029	
Commune de résidence	Commune d'Accueil

Renouvellement

II. COORDONNEES DES PARENTS

Nom du parent 1 (ou tuteur légal) :
Prénom(s) :
Adresse précise :
Tél Domicile : Portable
Nom du parent 2 (ou tuteur légal) :
Prénom(s) :
Adresse précise :
Tél Domicile :Portable
III. SITUATION FAMILIALE DES PARENTS
Mariés □ Pacsés □ Vie maritale □ Célibataires □ Divorcés □ Séparés
IV. AUTORITE PARENTALE
Conjointe □ Parent 1 seul □ Parent 2 seul □ Tuteur □
NOUS DEMANDONS QUE NOTRE ENFANT :
Nom de l'enfant : Prénom(s)
Date de naissance :Lieu de naissance :
Puisse fréquenter l'école : Ecole maternelle Ecole élémentaire
En classe de : (Indiquer le niveau scolaire) Frères et sœurs déià scolarisés ?

Fait à :	Le :	
Signature du parent 1	Signature du parent 2 Sig	gnature du tuteu
AVIS DE LA COMMUNE DE RESIDE (Pour les dérogations externes)	NCE AVIS DE LA COMMUNE D'ACC	CUEIL
Avis favorable OUI	NON Avis favorable OUI	□ NON
Engagement de participation financiè Selon convention	Le : non Signature et tampon	
LeSignature et tampon		
AVIS ECOLE DE RESIDENCE Favorable Défavorable	AVIS ECOLE D'ACCUEIL Favorable □ Défavorable	
	AVIS DE LA COMMISSION	
AVIS FAVORABLE : OUI	NON	
Date:	Signature et tampon :	

REGLEMENT INTERIEUR DE DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2025/2026

Public concerné:

- Les enfants entrant en maternelle
- Les enfants entrant en élémentaire (CP)

DEMANDE DE DEROGATION

Vous souhaitez demander une dérogation au périmètre scolaire.

LA COMMISSION

La commission est composée des Directrices des écoles, de l'Adjointe déléguée aux Affaires Scolaires, Mme FARGIER I.E.N., Sylvie MALEYSSON, DGS à la mairie de LA BOISSE, et examine les demandes de dérogation et émet un avis.

La commission se réunit une fois par an courant mai.

LES PRINCIPES

Les principes régissant les dérogations scolaires sont les suivants :

- La dérogation est une exception au principe d'inscription de chaque enfant à l'école.
- La dérogation accordée n'est valable que pour un cycle, une nouvelle demande devra être déposée pour les enfants passant de la grande section au cours préparatoire.
- La dérogation est conditionnée par la capacité d'accueil de l'école demandée.

LES CRITERES

La commission chargée de l'examen des demandes de dérogation tient compte de l'équilibre entre le groupe scolaire et des conditions d'accueil.

Les critères de dérogation pris en compte sont les suivants :

- Continuité d'un cycle scolaire (élémentaire)
- Enfants gardés par assistante maternelle ou grands-parents : dans ce cas, les enfants non domiciliés sur la commune ne pourront pas être acceptés au restaurant scolaire et au périscolaire.
- Toute modification de garde entrainera un nouvel examen de la commission.
- Raisons médicales justifiées
- Raisons familiales justifiées
- Regroupement de fratrie sur la même école, en sachant que deux écoles sont présentes sur site : l'école maternelle « Ecole Maternelle L'ENVOL » et l'école élémentaire « Ecole Elémentaire BRUNET ».

Attention: ces critères sont pris en compte lors de l'examen du dossier mais n'entrainent pas un accord systématique vis-à-vis de la demande.

EFFECTUER UNE DEMANDE

Le formulaire de demande de dérogation, accompagné des pièces justificatives demandées et d'un courrier motivant votre demande (motif médical, familial...) sera instruit lors de la commission d'inscription.

A l'issue de cette commission un mail vous sera envoyé pour vous notifier la décision.

PIECES A FOURNIR:

- Courrier justifiant votre demande
- Copie complète de votre livret de famille (parents et enfants)
- Copie de votre justificatif de domicile datant de moins de trois mois
- Coordonnées des grands-parents ou de l'assistante maternelle
- Pièces complémentaires à fournir en fonction de votre situation : motif médical, familial etc. (fournir toute pièce justificative venant appuyer votre demande : contrat de travail assistante maternelle, justificatif de domicile des grands-parents, attestation sur l'honneur des grandsparents.

Toute fausse déclaration est punie par la loi (Article 441-6 du code pénal)

PROCEDURE

- 1) La famille récupère le document en mairie
- 2) Demande l'avis de la Commune de résidence et de l'école de résidence
- 3) Dépôt du dossier à l'école de LA BOISSE
- 4) Récupération du dossier par la famille
- 5) Dépôt en mairie de LA BOISSE avant la date de la commission

ANNEXE A LA DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE

COORDONNEES DES GRANDS-PARENTS :	
Nom:	
Prénom:	
Adresse:	
,	
Téléphone :	
E-mail:	
(Facultatif)	
COORDONNEES DE L'ASSISTANTE MATERNELLE	
COORDONNEES DE L'ASSISTANTE MATERNELLE	
COORDONNEES DE L'ASSISTANTE MATERNELLE Nom :	_
COORDONNEES DE L'ASSISTANTE MATERNELLE Nom : Prénom : Adresse :	
COORDONNEES DE L'ASSISTANTE MATERNELLE Nom : Prénom : Adresse :	
COORDONNEES DE L'ASSISTANTE MATERNELLE Nom : Prénom : Adresse :	
COORDONNEES DE L'ASSISTANTE MATERNELLE Nom : Prénom : Adresse :	